

Belmont, le 10 janvier 2022

Préavis No 01/2022
au Conseil communal

Préavis d'intention
sur le plan des investissements
de la législature 2021-2026

TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	3
2. Plan des investissements 2017-2021	4
2.1. Hypothèse de travail	4
2.2. Commentaires sur les investissements réalisés	5
3. Plan des investissements 2021-2026	5
3.1. Hypothèse de travail	6
3.2. Commentaires sur le Plan des investissements 2021-2026.....	7
4. Conclusions.....	7

Au Conseil communal de Belmont

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

En complément à son Programme de législature 2021-2026, la Municipalité souhaite vous faire part des grandes lignes du Plan des investissements qui en découle, ceci dans le but de faciliter la prise de décision relative au Préavis N° 02/2022 « I. Plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2022-2026 et II. Autorisation d'emprunter » qui vous est présenté parallèlement.

Le dernier Plan des investissements à vous avoir été présenté était intégré dans le préavis no 02/2017 intitulé « I. Plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2017-2021 et II. Autorisation d'emprunter ». Il vous est présenté pour mémoire en annexe du présent préavis.

Le Programme de législature est un instrument de conduite politique et un cadre de référence afin de guider la tâche de la Municipalité et celle de son administration. Il permet à la Municipalité de donner sa vision du développement de la Commune et des axes dans lesquels elle entend inscrire son action pour les 5 prochaines années. Il présente un ensemble d'objectifs et de mesures destiné à répondre au mieux aux défis auxquels la Commune fera face ces prochaines années et à valoriser ses atouts.

Ce programme représente un engagement intentionnel de la Municipalité à l'égard du Conseil communal et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale et n'est pas contraignant. Ce document permet à la Municipalité de faire part de sa vision des objectifs politiques et financiers à poursuivre ces 5 prochaines années. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour à justifier des changements.

Un Plan des investissements pour les 5 ans à venir a été conçu parallèlement à ce Programme de législature, afin de fournir au Conseil communal et à la population une information essentielle, sans laquelle les projets et demandes de crédits d'investissement à venir pourraient apparaître sans cohérence et sans coordination les uns avec les autres.

La Municipalité a mené sa réflexion de manière collégiale et en collaboration avec les chefs de service de l'administration, consultés lors de plusieurs séances spéciales. Le Plan des investissements fait apparaître les besoins de la Commune en matière d'investissements et les met en relation avec ses possibilités financières prévisibles ; il est soumis au Conseil communal pour qu'il en prenne acte.

En effet, tel que prévu à l'article 18 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), le Plan des investissements n'est pas soumis au vote et n'engage pas le Conseil communal.

Ce Plan des investissements est une manifestation de volonté politique. Il ne saurait cependant avoir une structure absolument rigide ; la Municipalité doit conserver une marge de manœuvre lui permettant de faire face à de nouvelles circonstances. Ainsi, il ne lie formellement ni la Municipalité, ni le Conseil communal, en ce sens que la Municipalité, après avoir mesuré le degré de priorité des différents projets, est tenue de demander à chaque fois les crédits nécessaires par voie de préavis.

2. Plan des investissements 2017-2021

Pour mémoire, les besoins de financement pour le Plan des investissements de la période 2017-2021 correspondaient à un montant total de CHF 8'816'550.- (cf détail en annexe).

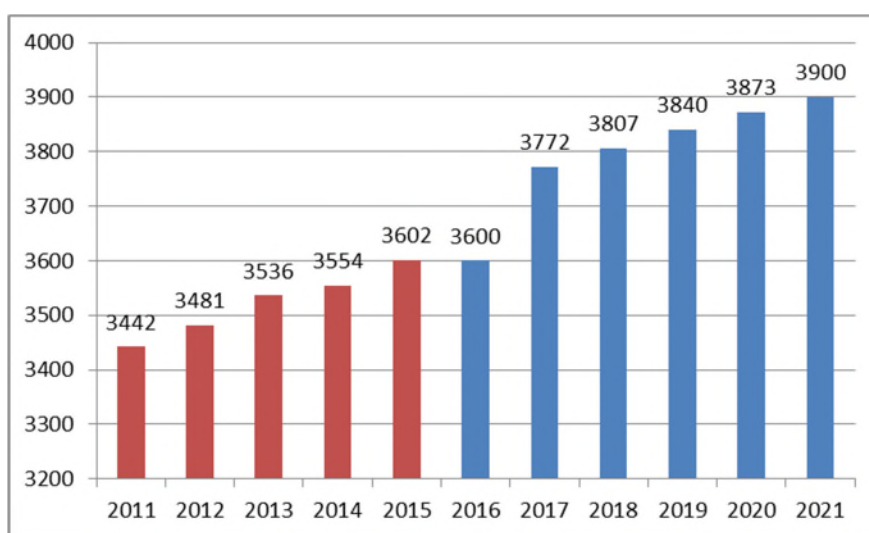
Ce montant prévisionnel pouvait être considéré comme relativement faible, en comparaison aux investissements réalisés durant la législature précédente (2011-2016) qui se montaient eux à CHF 27'092'000.-. En effet, sur recommandation de la Commission des Finances, la Municipalité avait exprimé une volonté, durant cette dernière législature, de réduire la dette communale, jugée comme trop élevée.

Au final, les investissements réalisés sur cette même période se sont montés à CHF 6'580'281.-

Grâce à cette rigueur, la dette brute de la Commune a ainsi pu passer de CHF 35,65 millions en 2017 à CHF 28,17 millions en 2022.

2.1. Hypothèse de travail

Ce plan avait été établi sur la base d'une estimation de l'évolution de certains indicateurs, tels que présentés ci-dessous :



Graphique 1 : Évolution de la population basée sur les constructions et les plans de quartiers à venir

Indicateur	Hypothèses Préavis 02/2017	Situation au 31.12.2020
Population *	3 873	3 756
Investissements *	8 816 550	6 580 281
<i>dont investissements non prévus</i>		464 996
Taux d'inflation annuel	1%	0,28%
Taux moyen des emprunts	1,50%	1,77%
Val. Point impôt par hab	47,55	56,56
Marge d'autofinancement (5 ans)	7 000 000	11 820 853
Endettement net	28 992 000	25 659 183

* Le préavis sur le plafond d'endettement 2017-2021 faisait une projection jusqu'à fin 2021, mais les comparaisons se font sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

On peut relever que, malgré une population qui croît moins rapidement qu'attendu et donc des recettes fiscales qui auraient pu être inférieures à nos prévisions, la marge d'autofinancement s'est avérée bien meilleure qu'espérée, ce qui a contribué à la réduction de notre dette.

2.2. Commentaires sur les investissements réalisés

Les investissements prévus dans le Plan des investissements 2017-2021 ont été réalisés comme suit :

Objet	Préavis	Montant prévisionnel	Montant engagé au 31.12.2020	Statut
Eglise St-Nicolas de Flüe - assainissement	09/2016	291'000.00	264'500.00	Terminé
Crédit pour travaux de réhabilitation de la RC 773 en traversée de localité	14/2015 01/2017	6'430'000.00	4'953'854.12	Terminé
Louche-Combes - mise en séparatif - assainissement	02/2016	985'000.00	733'454.15	Terminé
Remplacement véhicule Lindner	04/2017	150'000.00	138'189.20	Terminé
Flonzel - sécurisation tronçon supérieur	03/2015 08/2016	528'000.00	444'545.50	En cours
Crédit complémentaire PGA	02/2015	180'000.00	135'159.40	En cours

En complément de ces travaux, nous pouvons également citer les investissements suivants qui ont été réalisés pendant cette même période, alors qu'ils n'étaient pas directement prévus dans le Plan des investissements 2017-2021.

Objet	Préavis	Montant prévisionnel	Montant engagé au 31.12.2020	Statut
Chemin du Stand et Route des Bas-Monts : réfection des ponts sur la Paudèze	07/2015 03/2018	143'000.00	129'815.95	En cours
Chemin du Pâquis - Remplacement de la conduite d'eau potable, Création d'un collecteur d'eaux usées	02/2020	230'000.00	247'020.80	Terminé
Chemin du Plan tronçon supérieur - Déplacement d'un collecteur d'eaux usées - Remplacement d'une conduite d'eau potable - Création d'un trottoir franchissable	03/2020	911'000.00	24'406.75	En cours

Ces investissements additionnels ont pu être réalisés grâce à l'enveloppe de « divers et imprévus » prévue dans le Plan. Cette enveloppe a permis également d'absorber pour environ CHF 182'700.- d'investissements dans nos réseaux d'eau et d'électricité.

3. Plan des investissements 2021-2026

Le total estimé de besoin de financement des investissements pour la période 2021-2026 est de CHF 14'385'000.-. Ce montant peut être décomposé en deux parties :

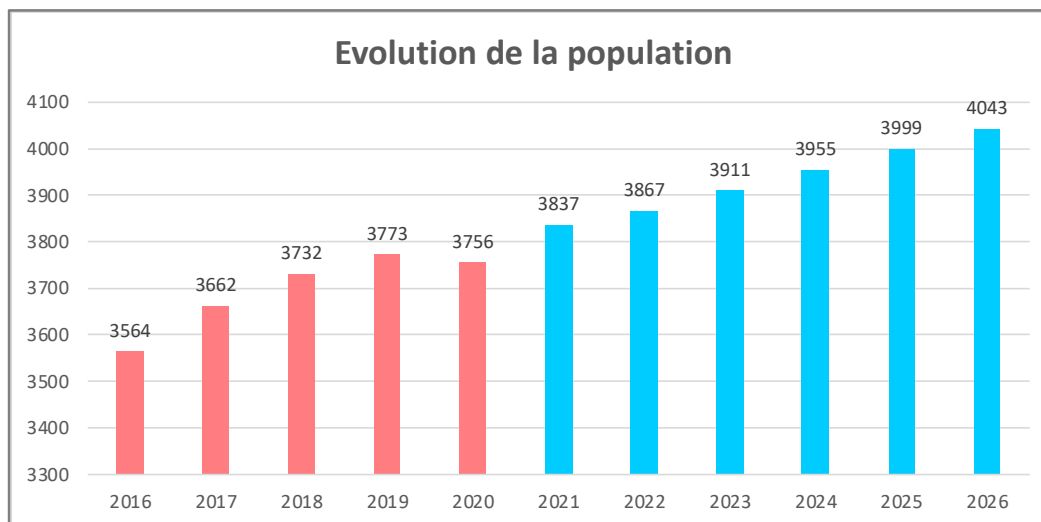
- Les besoins de financement pour lesquels un crédit a déjà été voté au travers du budget 2022 ou d'un préavis, qui représentent un total de CHF 2'910'000.-

- Les besoins de financement qui seront à confirmer au travers de préavis futurs et qui représentent un total de CHF 11'475'000.-

L'annexe 2 présente en détail les investissements envisagés au cours de cette législature. Ceux-ci sont regroupés selon les thématiques concernées, afin de fournir une vision cohérente de leur valeur ajoutée.

3.1. Hypothèse de travail

Ce plan a été établi sur la base d'une estimation de l'évolution de certains indicateurs, tels que présentés ci-dessous :



Graphique 2 : Évolution de la population sur la période 2021-2026

Ces projections se basent sur le potentiel d'accueil de nouveaux habitants en relation avec les constructions et les plans de quartiers en cours, ainsi que les possibilités de développement existantes dans des zones constructibles.

Indicateur	Projections 2021-2026
Population	4 000
Investissements	14 385 000
Taux d'inflation annuel	0,5%
Taux moyen des emprunts	1,50%
Val. Point impôt par hab	55
Marge d'autofinancement (5 ans)	12 500 000
Endettement net	27 500 000

Tableau 2 : Indicateurs estimés pour la période 2021-2026

Il est toujours difficile de faire des projections d'évolution démographique ou financière à 5 ans et d'autant plus en cette période de crise sanitaire qui aura des répercussions certaines dans les années à venir.

L'objectif de ces prévisions sera de nous permettre d'identifier un éventuel changement majeur de notre environnement, au moment de faire à fin 2026 le bilan de la législature écoulée.

3.2. Commentaires sur le Plan des investissements 2021-2026

Ce Plan des investissements prend en compte les intentions de la Municipalité exprimées dans son Programme de législature pour les années 2021-2026.

La réalisation des objectifs retenus par la Municipalité dans ce Programme de législature conduit notre commune à consentir un effort supplémentaire en termes d'investissements par rapport à la législature précédente, dont le plan des investissements représentait un total de CHF 8'816'550.-.

Lors de cette dernière législature, la Municipalité avait pour volonté de réduire la dette communale, alors jugée comme trop élevée. Cet objectif a été atteint et il s'agit maintenant de revenir à un développement adapté à la taille de notre commune, aux besoins de sa population et à notre vision pour le futur.

Le montant estimé des investissements pour la législature 2021-2026 est en ligne avec les ambitions du programme de législature établi par la Municipalité. Il convient néanmoins de relever que le gros des investissements prévus est en relation avec l'entretien indispensable de nos infrastructures (routes, électricité, eaux, épuration, bâtiments, éclairage). Les investissements qui pourraient être considérés comme accessoires ne représentent qu'une faible part de l'enveloppe globale et sont en relation avec des projets attendus par nos habitants, si on se réfère au résultat de notre récent sondage d'opinion.

4. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal N° 01/2022 du 10.01.2022, Préavis d'intention sur le plan des investissements de la législature 2021-2026
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de prendre acte du plan des investissements pour les années 2021-2026;

Le Municipal des finances

J.-C. Favre

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du xx janvier 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Vice-Président La Secrétaire

Jean-Claude Favre Isabelle Fogoz



Annexes : 1. Tableau prévisionnel des investissements pour les années 2017 à 2021
2. Tableau prévisionnel des investissements pour les années 2021 à 2026

Annexes :

1) Plan des investissements 2017-2021

Nouvelle numérotation	Dicastère	Objet	No. Préavis	No. Cptes	Montant prévisionnel	Montant déjà engagé au 31.12.2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Suivantes
2.01	430	Ch. de la Cita, Pralets et Plan : Aménag. d'un trottoir franchissable, réfection de chaussée, réseau électrique, conduite EP, collecteurs séparatifs		9170.40	1'310'000	79'127						1'230'873
5.01	430	Réaménagement du parking du Blessoney		9170.54	530'000	19'370						510'630
7.01	430	Route du Burenos - Chaffeises - réfection complète de la voirie y.c. SI, assainissement bruit + collecteurs		9170.66	4'000'000	157'965						3'842'035
7.02	430	Route des Chaffeises - Réfection pont suite au rapport Synaxis (avec Pully)	07/15	9170.51	67'000	7'775						59'225
7.03	430	Chemin du Stand : réfection du pont suite au rapport du bureau Kung et Associés (rendu du rapport pour juillet 2009)	07/15	9170.51	-							
7.04	430	Ch. des Grands Champs : réfection des enrobés, bordures et planelles. Remise à neuf des regards			205'000							205'000
7.06	470	Aménagement hydroélectrique de la Paudèze		9170.82	465'000	11'753						453'247
13.01	811	Chemin du Pertuis : mise en séparatif du chemin du Pertuis			565'000							565'000
18.01	430	Route des Bas-Monts : réfection du pont suite rapport du bureau Kung et Associés (rendu du rapport pour juillet 2009)	07/15	9170.51								
20.01	430	Route d'Arnier : travaux routiers		9170.45	163'500	7'448						156'052
21.01	430	Carrefour Courtillet/Corbaz : changement conduite			200'000							200'000
22.01	430	Chemin de Rueyres : création de places de parking, collecteurs séparatifs et réfection de la chaussée			580'000							580'000
22.03	430	Ch. de la Mouette - mise en séparatif			2'000'000							2'000'000
25.01	450	Carrefour Sentier de l'Epine-Ch. de Chatruffe : aménagement d'une place pour déchets			155'000							155'000
25.02	440	Terrain de foot - Chatruffe		9170.71	1'000'000	1'890						998'110
25.03	440	Terrain multisport collège			500'000							500'000
25.04	440	Skate-parc			100'000							100'000
28.01	430	Route du Signal - tronçon intermédiaire : mise en séparatif du tronçon intermédiaire de la route du Signal, modification des trottoirs			685'000							685'000
30.01	430	Route des Monts-de-Lavaux : estacade - réfection du pont suite au rapport du bureau Synaxis, assainissement bruit	01/17	9170.77								
30.02	430	RC773 - Crédit pour travaux de réhabilitation de la RC 773c en traversée de localité	14/15 01/17	9170.77	6'430'000	259'054	2'500'000	3'670'946				
		(dont déduit selon PA 01/17 charges Rte Burenos-Chaffeises (927'000.- / 168'712.- / 157'965.- = solde 600'334.-)										
33.01	460	Ch. des Corbaz - Epine : mise en séparatif du réseau		9170.73	480'000	15'037						464'963
34.01	360	Bâtiments communaux : système de contrôle d'accès des bâtiments, vidéosurveillance, liaison par fibre optique		9170.63	150'000	43'165						106'835
38.01	811	Remplacement et bouclage en eau sous pression manquant sur la commune selon PDDE			900'000							900'000
40.01	811	Sentier du Ruty : eau sous pression à changer et éclairage du chemin			200'000							200'000
49.01	580	Eglise St-Nicolas de Flüe - assainissement	09/16	9170.93	291'000		291'000					
61.01	430	Route de la Louche : tronçon supérieur Sentier Eglise-Ch. de Villars (entrée)			200'000							200'000
61.02	460	Assainissement zone des Bas-Monts - prolongation du collecteur de concentration de la Paudèze			130'000							130'000
68.01	440	Place du Village		9170.83	1'000'000	8'802						991'198
78.01	460	Flonzel - sécurisation tronçon supérieur	03/15 08/16	9170.91	528'000	67'289	460'711					
79.01	460	Louche-Combes - mise en séparatif - assainissement	02/16	9170.92	985'000	480'790	504'210					
81.01	420	Crédit complémentaire PGA	2003-2014 02/15	9149.00	369'000	248'030	120'970					
87.01	432	Remplacement véhicule Lindner			150'000		150'000					
		Divers et imprévus			2'000'000			500'000	500'000	500'000	500'000	-
		Total			26'338'500	1'407'495	4'026'891	4'170'946	500'000	500'000	500'000	15'233'168

2) Plan des investissements 2021-2026

Travaux globaux	Règle d'amort.	Quand	Montant	Déjà engagé	2022	2023	2024	2025	2026
Pralet Travaux à faire après fin de toutes les constructions (au mieux 2023)	Amort. 30 ans	2024	800 000				800 000		
Chemin de la Mouette Réfection complète		2025	2 000 000					2 000 000	
Cita Travaux à faire en même temps que Pralet		2024	1 000 000				1 000 000		
Burenoz/Chaffeises		Déjà engagé à fin 2021	2 430 000	2 430 000	2 430 000				
		2022	2 430 000						
Entretien du réseau routier	Amort. 10 ans	2022/26	500 000		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Mise en séparatif réseau d'eau	Amort. 30 ans	2024	600 000				600 000		
Pertuis (étude en cours)		2025	700 000					700 000	
Signal		2026	700 000						700 000
Corbaz-Epine									
Bas-Monts/Mouette (report proch. législ.)									
STEP		2025	300 000					150 000	150 000
Participation aux études									
Déchets									
Rien de prévu pour cette législature									
Infrastructures	Amort. 10 ans	2022	20 000		20 000				
WC et bancs publics		2023	200 000			200 000			
Terrain multi-sport		2023	50 000			50 000			
Videosurveillance écopoints		2022/24	250 000		100 000	100 000	50 000		
Places de jeux existantes (4 + 2 moussaillons)		2023	20 000			20 000			
Parking à vélos									
Entretien du réseau d'eau	Amort. 30 ans	2022/26	500 000		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Réseau d'eau	Amort. 15 ans	2025/26	300 000					150 000	150 000
Mise en place nouveaux compteurs									
Réseau d'éclairage	Amort. 15 ans	2022	300 000		300 000				
Solde changement des têtes d'éclairage									
Réseau électrique	Amort. 15 ans	2024/26	2 000 000				500 000	500 000	1 000 000
Mise en place compteurs Smartmetering									
Véhicules	Amort. 10 ans	2022	40 000		40 000				
Remplacement véhicule service technique		2022	20 000		20 000				
Achat saleuse		2023	200 000			200 000			
Remplacement du Aebi		2024	50 000				50 000		
Remplacement fourgon Peugeot Boxer		2025	40 000					40 000	
Remplacement camionnette Peugeot Boxer									
Entretien des bâtiments	Amort. 30 ans	2022/26	750 000		150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Equipement des bâtiments	Amort. 10 ans	2022	50 000		50 000				
Sono grande salle		2022	30 000		30 000				
Tableaux interactifs pour salles de classe		2024	25 000				25 000		
Système d'accès au temple									
Informatique	Amort. 3 ans	2022/26	160 000		20 000	20 000	40 000	40 000	40 000
Matériel informatique		2023/26	160 000			40 000	40 000	40 000	40 000
Offre de prestations en ligne (cyber-administration)		2023/26	40 000			10 000	10 000	10 000	10 000
Refonte des processus administratifs internes									
Transports publics	Amort. 30 ans	2023	150 000			150 000			
Aménagements des arrêts suite à évolution des véhicules									
Total investissements				2 430 000	3 360 000	1 140 000	3 465 000	3 980 000	2 440 000

Les chiffres mentionnés dans ce tableau n'ont pas fait l'objet d'études approfondies et ne sont que le reflet d'estimations effectuées par la Municipalité.
L'année de l'investissement pourra être avancée ou retardée en fonction des changements dans les priorités.